



FONDS DE RECONSTRUCTION D'HAÏTI



L'ANNÉE DE LA MATURITÉ
2013 - 2014



Le FRH vient de boucler ses quatre années d'existence. Le FRH est né de la volonté de l'Etat Haïtien de disposer d'un instrument efficace de mobilisation des ressources externes destinées aux efforts de reconstruction au lendemain du séisme, mais aussi de soutien aux projets du gouvernement consolidés dans un premier temps dans le Plan d'Action pour le Redressement et le Développement d'Haïti (PARDH), et, depuis 2012, dans le Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH). Le FRH a été mis en place sous forme de Fonds Fiduciaire dont la gestion est confiée à l'Association Internationale pour le Développement (AID) de la Banque Mondiale qui assure à la fois les fonctions de Fiduciaire (à travers la Vice-Présidence Chargée du Financement du Développement) et de Secrétariat (à travers la Vice-Présidence de la Région Amérique Latine et Caraïbes).

Le FRH réunit les contributions de 19 bailleurs de fonds dans un panier commun pour fournir des financements sous forme de dons à des activités prioritaires soumises par le gouvernement et approuvées par le Comité de Pilotage du FRH. Le FRH peut financer des activités dans divers domaines, incluant les infrastructures, les services, le développement communautaire, l'environnement, la génération de revenus et l'appui budgétaire. Ces activités sont réalisées par une ou par plusieurs agences d'exécution et sont évaluées et supervisées par une Entité Partenaire (c'est-à-dire, la Société Financière Internationale, la Banque Inter-américaine de Développement, les Nations Unies ou la Banque Mondiale).

Le FRH est gouverné par un Comité de pilotage présidé par le Ministre de l'Economie et des Finances, et constitué d'un représentant du GH (le Ministre de la Planification et de la Coopération Externe), des principaux bailleurs, des Entités partenaires, du Fiduciaire et d'observateurs de la société civile Haïtienne, des gouvernements locaux, du secteur privé, de la Diaspora, et d'organisations non gouvernementales internationales.

Pendant les quatre années d'existence du FRH, son Comité de pilotage s'est réuni douze fois et a décidé d'allouer ou de réserver 342,3 millions de dollars pour 25 activités de reconstruction ou de développement, et a réservé environ 40 millions de dollars pour des projets prioritaires en cours d'identification.

Une quatrième année de fonctionnement et de maturité du FRH dominée par les appuis budgétaires

L'année sous-revue apparaît comme une année de pleine maturité où les procédures de soumission des requêtes adoptées en 2012 se sont avérées efficaces permettant ainsi d'allouer la presque totalité des ressources initialement reçues à des projets soumis par le gouvernement. Cette situation de tarissement progressif des ressources a également avivé les débats autour du futur du FRH.

Il s'agit aussi et avant tout d'une année où l'essentiel des projets financés sont des appuis budgétaires. L'accent mis cette année sur les appuis budgétaires traduit la restauration progressive de l'appareil administratif et du système financier du pays dus aux efforts de planification et de renforcement des capacités de l'Etat pour la gestion des programmes et projets d'infrastructure.

Ces appuis ont concerné quatre des six nouvelles opérations approuvées par le Comité de Pilotage, soit un total de 48,6 millions de dollars des fonds du FRH et 87 pour cent des allocations complétées par un cofinancement de quelques 47 millions de dollars provenant des partenaires impliqués, ce qui a fortement contribué à la stabilisation et l'équilibre des grands agrégats économiques du pays. Ce montant a tout d'abord été canalisé par le biais de la BID avec deux opérations pour un total de 21 millions de dollars ciblant respectivement les réformes dans le secteur de l'Eau et de l'Assainissement (soit 14 millions accompagné d'un cofinancement de 15 millions de la BID) et dans le secteur des Transports (7 millions accompagnés d'un cofinancement de 12 millions). L'appui budgétaire a également servi durant l'année 2014, à assurer le financement de 2 opérations avec la Banque Mondiale pour un total de 27,6 millions de dollars pour supporter les réformes respectivement dans la gestion des finances



Formation en Marketing des futurs vendeurs de lait

Projet de Développement de la Production du Lait et de la Transformation des Produits Laitiers

Photo courtoisie du FRH

publiques et le secteur de l'énergie (soit 10 millions du FRH sans compter 20 millions de co-financement) et dans les secteurs de l'Eau et Assainissement et l'Education (17,6 millions).

En dehors de ces opérations d'appui budgétaire, les autres projets approuvés par le FRH ont concerné l'Education et le secteur de l'Energie.

Pour l'Education, le Comité de Pilotage a ratifié le financement définitif de 15 millions de dollars pour les cantines scolaires et ajouté un nouveau montant supplémentaire de 3,7 millions de dollars pour le financement du projet de l'Education conduit par la BID. Dans le secteur de l'Energie, le Comité a aussi réservé un complément de 3,5 millions de dollars correspondant aux fonds qui étaient nécessaires pour boucler le financement du projet PELIGRE (soit 16 millions de dollars).

Avec ces allocations, les ressources du FRH sont presque épuisées puisqu'il ne reste plus que quelques 40 millions de dollars en réserve mais pour des projets qui doivent être présentés au Comité de Pilotage avant la fin du mois de décembre 2014.

Dans ces conditions, le futur du FRH a été au centre des discussions durant toute l'année 2013-2014 mais une décision finale doit toujours être prise. Deux études ont finalement été commanditées par le Comité de Pilotage pour d'une part, faire le point sur les performances et la valeur ajoutée du FRH et d'autre part, étudier les possibilités de transformer le FRH en un instrument de capital risques, capable de soutenir le développement du secteur privé, tel que souhaité par le gouvernement. La prochaine réunion du Comité de Pilotage, prévue en novembre 2014, devrait permettre de trancher définitivement la question du futur du FRH au vu des conclusions des deux études.



Vue des maisons collectives

Projet 16/6

Photo courtoisie du FRH

Situation financière du FRH

En raison des décisions de financement intervenues en 2013-2014, la situation financière du FRH a significativement évolué aussi bien en ressources qu'en engagements.

En premier lieu, au titre des contributions, les Etats-Unis ont versé, en avril 2014, le reliquat de 5 millions de dollars qui restait sur leur contribution de 125 millions de dollars. Avec ce versement, le montant total des contributions reçues se situe maintenant à 385 millions de dollars et il ne reste plus que le montant de 10 millions de dollars restant dû par l'Espagne, pour parachever la mobilisation de l'ensemble des ressources promises au FRH par les donateurs en 2010.

Sur la base des ressources accumulées, le Comité de Pilotage a pris des décisions d'allocation définitives portant sur un total de 331,1 millions de dollars, y compris les frais des EP et les budgets du Secrétariat et du Fiduciaire, et il a réservé des fonds de 16 millions de dollars pour le projet de transport d'électricité de PELIGRE. Ces approbations du CP incluent les fonds destinés aux bénéficiaires directs des 25 projets du portefeuille du FRH, soit 332,8 millions de dollars (représentant environ 96 pour cent des ressources allouées), les frais des entités partenaires pour un montant de 9,5 millions de dollars (2,7 pour cent) et les budgets administratifs du Secrétariat et du Fiduciaire, pour le reliquat de 4,7 millions (1,3 pour cent).

Il est estimé que les fonds libres de toute affectation du FRH totalisent seulement 600.000 dollars. Cependant la réserve financière se situe maintenant à 40 millions de dollars. Ce montant représente les fonds initialement affectés pour le projet barrage de l'Artibonite 4C et qui ont été réalloués par le Comité de Pilotage, en mai 2014, à des projets en cours d'identification dans les secteurs de la santé, de la formation professionnelle et de l'agriculture.

Grille des Fonds Disponibles

Au 30 juin 2014	Total (millions dollars)
1- Contributions des bailleurs signées	396,00
2- Cash reçu plus revenu d'investissement	387,70
3- Fonds alloués à 24 projets (frais inclus)	326,40
4- Fonds réservés par le Comité de pilotage	56,00
5- Budget Administratif	4,70
6- Fonds disponibles en appui aux décisions de financement (2-3-4-5)	0,60

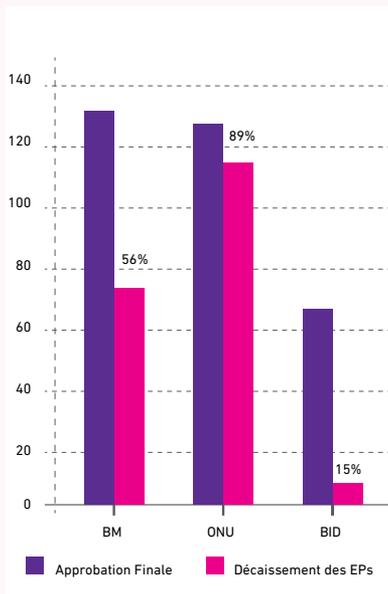
Bien qu'ils varient selon l'Entité Partenaire, les taux de décaissement pour les bénéficiaires finaux ont globalement progressé en passant de 56 pour cent à 61 pour cent de 2013 à 2014.

A fin juin 2014, le Fiduciaire a versé un total de 326,3 millions de dollars aux EP, représentant le financement de tous les projets approuvés sauf celui de Péligre dont le document final reste encore à présenter au Comité de Pilotage. A leurs niveaux respectifs, les Agences des Nations Unies ont décaissé un montant total de 114 millions de dollars et ont vu leur taux progresser de 77 pour cent à 89 pour cent entre les deux années; la Banque Mondiale affiche un montant de 78 millions de dollars de décaissement et un taux également en hausse de 53 pour cent en 2014 contre 43 pour cent en juin 2013 ; tandis que la BID reste toujours avec un décaissement d'environ 10 millions, soit un taux avoisinant 15 pour cent entre 2013 et 2014. Avec les trois opérations d'appuis budgétaires en cours, il est espéré que le taux de décaissement va sensiblement s'améliorer, pour l'année 2014-2015.

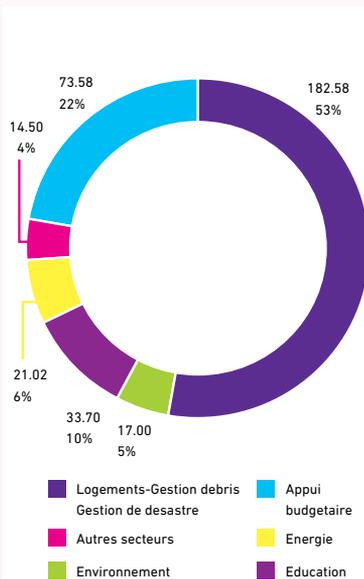
Concernant le budget administratif du Secrétariat et du Fiduciaire, les coûts de ces structures ont continué à chuter avec une baisse constante qui a atteint un total de 71 pour cent entre 2011 et 2015.

Les économies réalisées résultent de la réduction progressive du personnel du FRH en corrélation avec la baisse des activités. Ces efforts de maîtrise des charges déployés au cours de cette année ont amoindri le niveau des charges administratives à environ 1,3 pour cent des allocations de fonds en juin 2014 contre 1.7 pour cent l'année dernière.

Répartition des Financements FRH par Grand Secteurs d'Intervention (en millions de dollars et pourcentage)



Décaissements pour les Projets par les Entités Partenaires au 30 juin 2014 (en millions de dollars avec les pourcentages)



Portefeuille, performances et résultats du FRH

Le portefeuille du FRH a aussi subi plusieurs modifications au cours de l'année 2014. Avec l'approbation des six nouveaux financements, le portefeuille comporte maintenant 25 projets dont 8 ont été clôturés; 16 sont en cours d'exécution et 1 seul en attente de validation par l'EP (Péligre). Les six nouveaux projets, avec un coût global de 55,8 millions de dollars, ont amené le portefeuille global à un total de 342,4 millions. Les projets du FRH ont eu un effet de levier important en générant des ressources additionnelles substantielles car avec chaque dollar du FRH, le gouvernement a reçu un autre dollar supplémentaire des partenaires, notamment dans les appuis budgétaires et les projets de l'éducation.

En termes de répartition sectorielle, le Portefeuille reflète à la fois les priorités dégagées par le gouvernement au lendemain du séisme et dans ses plans de développement. Le domaine du Logement, de la Gestion des Débris, et de la Prévention et Gestion des Risques reste toujours dominant dans le portefeuille avec 182 millions et 53 pour cent des financements accordés par le FRH. Avec l'accent mis cette année sur les appuis budgétaires, ceux-ci ont consolidé leur seconde place dans les affectations de fonds du FRH, en atteignant un total de 74 millions et 22 pour cent. Ces appuis ont aussi servi à faire progresser les réformes essentielles dans des secteurs clés de la reconstruction et du développement, comme la gestion des finances publiques, l'énergie, l'eau et l'assainissement, l'éducation et les transports. Trois autres secteurs (Éducation; Énergie et Environnement) restent toujours significatifs dans le portefeuille du FRH avec des parts comprises entre 5 et 10 pour cent. Dans sa composition, le portefeuille du FRH reste totalement aligné avec les priorités et programmes du gouvernement notamment les 4 piliers du Plan Stratégique de Développement de Haïti adopté en 2012, que sont la Refondation Institutionnelle, Sociale, Économique et Territoriale.



Formation des élèves à l'école Semi Lycée Anacaona du Cap-Haïtien

Plan de prévention de séisme pour le Nord d'Haïti

Photo courtoise de l'ONU

La quatrième année a été l'occasion d'amplifier et de consolider les résultats du portefeuille du FRH dans tous les secteurs où des projets restent encore actifs. Dans le secteur du logement, de la gestion urbaine et de la gestion des risques, les principaux projets 16/6 et PREKAD continuent de faire des réalisations appréciables. A date, les principaux résultats enregistrés sont les suivants :

- Plus de 50 camps occupés par des personnes déplacées par le séisme, ont été fermés
- Environ 24.115 familles résidant dans les camps ont reçu une solution de logements dont 5.411 une subvention de location
- Tous les habitants du camp Jean-Marie Vincent ont été relocalisés et plus de 90 pour cent du camp de Pétion-Ville
- 510 maisons ont été construites
- 4.307 maisons ont été évaluées
- 2.598 maisons ont été réparées
- 8 Plateformes communautaires ont été établies et sont opérationnelles
- Des travaux d'assainissements ont été réalisés dans 5 quartiers : Morne-Hercule, Morne Hebo, Bois-Patate, Villa Rosa et Canapé-Vert.
- 5 espaces publics ont été réhabilités : Morne Lazare, Nérétte, Jean-Baptiste, Trou-Rosemond, Morne-Hercule



Elèves de l'école
EFACAP de Jacmel

**Projet de Reconstruction
du Secteur de
l'Education**

Photo Courtoisie du FRH

Au niveau de l'éducation, en attendant la finalisation des constructions en cours, la distribution de matériels et équipements se poursuit avec les principales réalisations ci-après :

- 14.250 kits scolaires, 24.954 uniformes et 76.369 manuels scolaires financés par le FRH ont été distribués dans les 10 départements du pays.
- 70.000 élèves environ recevront une subvention pour l'année 2013-2014 contre 3.978 en 2011-2012, 61.906 en 2011-2012 et 57.640 en 2012-2013.

Pour l'environnement, le principal projet encore actif reste celui de la protection du parc de Macaya qui a débuté durant le premier semestre de 2014. Les réalisations initiales portent sur la délimitation des frontières du parc et l'établissement de l'unité de gestion. Des progrès plus significatifs dans ce projet sont espérés pour l'année à venir.

Relativement au développement du secteur privé, des progrès ont été enregistrés dans la mise en place des trois usines de transformation de lait qui devraient entrer en production durant cette année.

En attendant, les formations et l'organisation des différents acteurs de la chaîne (producteurs, ouvriers, vendeurs, etc.) se poursuit. Les difficultés notées dans la mise en œuvre des activités du principal projet du secteur (Fonds de Garantie Partielle des Entreprises) ne sont pas encore surmontées, malgré la restructuration intervenue.

En ce qui concerne les appuis budgétaires, l'accent est mis sur les réformes capables de lever les freins ou les obstacles à l'atteinte de résultats dans les différents secteurs concernés :

- Pour l'Eau et l'Assainissement, la création du conseil de la DINEPA (Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement) - suspendue depuis 2009 - est enclenchée devant garantir à terme, une meilleure gouvernance et transparence dans le secteur.
- Au niveau des Transports, l'approbation et la publication du plan de renforcement institutionnel du secteur du transport ainsi que la création d'une unité de maintenance et d'entretien pour le secteur du transport et d'une cellule de sécurité routière sont parmi les mesures préalables qui ont été accomplies pour le développement du secteur.
- En ce qui concerne l'Education, un nouveau cadre réglementaire a été établi pour décentraliser l'accréditation des écoles privées afin de renforcer la qualité dans ces écoles et de nouveaux règlements ont été adoptés pour décentraliser et faciliter la collecte annuelle et la compilation des données de recensement des écoles.

Prochaines étapes et leçons apprises

Au seuil de la cinquième année, le FRH est à la croisée des chemins car les ressources disponibles sont presque épuisées. Du fait des préférences exprimées par le Brésil, une discussion est en cours avec le gouvernement pour identifier des projets dans les secteurs de l'agriculture, de la santé et de la formation professionnelle pour l'utilisation des 40 millions de dollars qui restent encore en réserve. Il est espéré que ces projets seront présentés au Comité de Pilotage avant la fin de l'année calendaire. Avec l'allocation de cette réserve du FRH qui tarira les fonds disponibles, et à moins que le gouvernement ne mobilise de nouvelles ressources, la question du futur du mécanisme pourra être plus facile à trancher.

Enfin, la nouvelle année va certainement être celle de la consolidation des réalisations et de la concrétisation de la mise en œuvre de la plupart des projets en cours, dans tous les secteurs. En particulier, il est attendu des progrès significatifs avec la mise en œuvre des projets de l'Education (volet construction), du secteur de l'Energie, de l'Environnement et de l'Appui au Secteur Privé qui peinent à démarrer.

Les leçons apprises au cours des trois premières années restent toujours valides, au bout de la quatrième année d'existence du FRH. En attendant les conclusions de la revue définitive de la phase actuelle du FRH, transparaissent les principaux enseignements ci-dessous :

Au Plan stratégique

Le système de Gouvernance du FRH offre un forum unique où partenaires financiers et autorités haïtiennes peuvent dialoguer et décider ensemble des affectations de fonds vers les priorités nationales Les allocations de fonds ont toujours correspondu à une discussion soutenue au sein du CP et à une requête formelle du gouvernement garantissant ainsi une appropriation forte des interventions du FRH. L'accent mis sur l'appui budgétaire au cours de cette dernière année reflète les vœux du gouvernement qui a progressivement reconstruit ses capacités institutionnelles de planification et de gestion des ressources publiques, ainsi que de mise en œuvre des projets d'infrastructures, avec l'appui budgétaire, comme moyen d'incitation.

Le choix de recourir aux Entités Partenaires pour la mise en œuvre des activités du FRH a été déterminant dans la réalisation et le succès des programmes. Bien qu'il puisse apparaître comme une entorse à l'objectif d'appropriation et de leadership par le pays prôné par les recommandations des Déclarations de Paris, Accra et Busan, ce choix s'est imposé dans une situation de catastrophe naturelle où les services de l'Etat sont sévèrement affectés, comme ce fut le cas de Haïti. En plus de l'efficacité

au plan opérationnel, ce choix a aussi donné l'occasion de créer des synergies et des impacts plus grands pour les bénéficiaires avec les programmes propres mis en œuvre par les Entités Partenaires.

Enfin, cette approche a permis de minimiser les risques fiduciaires importants qui caractérisent les environnements fragiles comme celui d'Haïti.

La flexibilité recherchée avec le FRH a souffert dans une certaine mesure de la contrainte imposée par les préférences des bailleurs. Les efforts faits par le FRH pour accommoder les préférences des bailleurs de fonds sont louables et ont permis de canaliser les ressources vers des secteurs et des projets où le consensus existe entre les bailleurs et le gouvernement. Toutefois, dans certains cas, les préférences exprimées par les bailleurs peuvent constituer une contrainte forte qui remet en cause le caractère flexible des ressources du Fonds et qui a pu empêcher l'utilisation rapide des financements dans un contexte où subsistent des besoins aigus et urgents.

Au plan opérationnel

Les procédures arrêtées par le FRH pour la soumission des requêtes de financement sont efficaces et continuent de fonctionner à la satisfaction des acteurs concernés. Le dispositif mis en place depuis 2012 pour traiter les demandes adressées au FRH répond parfaitement aux normes de performance arrêtées, aux voies de communication établies et au système de coordination existant entre le Gouvernement, le Comité de Pilotage, les donateurs, le Secrétariat, le Fiduciaire et les Entités Partenaires.

Les coûts opérationnels du FRH restent très modestes¹ au vu de la nature des activités gérées et des résultats obtenus et en comparaison avec les dispositifs des autres fonds fiduciaires multi-bailleurs dédiés aux activités post-désastre. L'année 2013-2014 a vu une réduction plus importante des coûts opérationnels du FRH, baisse qui va s'accroître encore plus en 2014-2015 avec la limitation des activités du Secrétariat.

Au plan financier

L'accent mis sur les appuis budgétaires donne une marge de manœuvre plus importante et une plus grande flexibilité au gouvernement dans la gestion des ressources publiques. Le montant sans précédent des appuis budgétaires versés cette année par le biais du FRH et mobilisés comme contrepartie (soit environ un total de 95 millions de dollars) a garanti un financement important pour le budget de l'Etat, ce qui a contribué à l'équilibre des finances publiques et permis de stabiliser la monnaie nationale et l'économie du pays.



Fonds de Reconstruction d'Haïti

Fonds pour le redressement, la reconstruction et le développement d'Haïti



387, route de Bourdon, Port-au-Prince

☎ + (509) 3798 0817

✉ info@haitireconstructionfund.org

🌐 www.haitireconstructionfund.org

www.fondsdereconstructionhaiti.org